

lité de théologien, fit un nouveau voyage à Rome, en compagnie de Mgr Bourget.

Cette visite à la ville Eternelle coïncida avec le départ de nos zouaves canadiens qui allèrent de leur côté soutenir les droits temporels de la papauté.

Au retour de ce mémorable rendez-vous des sommités religieuses auprès du St-Siège, le Rev. chanoine Edouard-Charles Fabre, déjà Vicaire-Général, fut élu évêque de Gratianopolis (*in partibus infidelium*). Les brefs de Sa Sainteté Pie IX, en date du 1er avril 1873, préposaient simultanément Mgr E. C. Fabre, à la Coadjutorerie de l'Evêché de Montréal. Sa Grandeur devenait ainsi, après Mgr J. C. Prince et Mgr J. Larocque, le troisième auxiliaire de Mgr Ignace Bourget.

Le sacre de Mgr E. C. Fabre eut lieu avec solennité dans l'Eglise du Gesù à Montréal, le 1er Mai suivant, par S. G. Mgr l'Archevêque E. A. Taschereau, de Québec, assisté de N. N. S. S. L. F. Lafleche de Trois-Rivières et P. A. Pinsonneault de London.

Ce fut en 1876, le 11 mai, que Mgr Edouard Charles Fabre succéda à Mgr Ignace Bourget, démissionnaire.

Les années s'écoulaient au milieu d'une active administration et le 8 mai 1886, le troisième évêque de Montréal est promu Archevêque de son propre siège diocésain, par N. S. Père le Pape Léon XIII.

Mgr E. C. Fabre fut, le 27 juillet de la même année, revêtu du *palium*, des mains de son Eminence le Cardinal E. A. Taschereau, dans l'Eglise paroissiale Notre-Dame de Montréal ; éclatante et pompeuse cérémonie qui réunit vingt-deux prélats dont sept archevêques et quinze évêques du Canada et des Etats-Unis.

Mgr E. C. Fabre fut un des prédicateurs des cinquième et sixième conciles provinciaux de Québec en 1874 et 1878.

Héritier des vertus et continuateur des grandes œuvres de ses prédécesseurs, le 3e Evêque de Montréal a fait beaucoup pour l'avancement spirituel de son diocèse. La Cathédrale St-Pierre qu'il recommanda dès les premiers jours de son épiscopat, la Société de Tempérance, de colonisation, les confréries religieuses, les associations de charité son dignement soutenues par Mgr Fabre à l'exemple des illustres S. S. Lartigue et Bourget.

Les institutions classiques telles que collège, Couvents et Ecoles sont surtout l'objet des constantes préoccupations de Monseigneur qui est un des représentants de la haute éducation moderne.

Sous son patronage éclairé, dans le but d'élever sans cesse le niveau intellectuel et morale de l'instruction publique, des revues ou organes ecclésiastiques ont été fondées, entr'autres: *La Semaine Religieuse* dont le projet immédiat est au moins de contrebalancer l'influence des productions plus ou moins malsaines du siècle en fait d'enseignement.